

PERMANENCES À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

VOTRE PROJET EN LUMIÈRE!

Je veux

Identifier les étapes de la création d'entreprise et me positionner

Évaluer la cohérence de mon projet professionnel et me repositionner par rapport à celui-ci

J'ai envie

D'évaluer le réalisme et la faisabilité de mon projet.

D'identifier les personnes ressources, les outils et les actions disponibles à l'aboutissement de mon projet professionnel.

J'ai besoin

De comprendre et d'appliquer une méthodologie construite avec l'accompagnateur.

J'aimerais

Identifier les caractéristiques de la posture entrepreneuriale (ce qui va changer par rapport au salariat, métier d'entrepreneur : compétences etc.).

Identifier les points d'appui d'accompagnement après la création.



■ création d'activités économiques

aceisp

formation et projet professionnel ■

CONTACT
ACEISP@aceisp.org
- 04 76 96 48 27 - 14
rue Claude Genin,
38100 Grenoble



Pré-requis :

- Habiter une commune de Grenoble Alpes Métropole
- Avoir envie d'explorer une idée, de construire un projet de création d'activité
- Maîtriser les compétences socles pour engager le montage

Public :

Toute personne ayant un projet

Durée :

variable selon le stade d'avancée du projet, les besoins du porteur de projet

Financement :

Par Grenoble Alpes Métropole. Gratuit pour les porteurs de projets

Accessibilité PMR

